

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin hiver 2016



www.nandrin.be

Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0474/760.544
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Aide sociale générale - Revenu d'intégration sociale - Dossiers Jeunes - Candidats réfugiés politiques - Allocations de chauffage	Mathilde Perat lundi et mercredi de 9h à 11h30.
- Maintien à domicile - Repas à domicile - Dépannage - Guidance budgétaire	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 11h30.
- Énergie (convention gaz-électricité) - Allocation handicapé - Logement - Coordination sociale (article 27, Été Solidaire)	Caroline Renwa mardi et jeudi de 9h à 11h30.

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncelet : 085/27.44.60
- Christianne Leclercq : 085/27.44.61
- Anne Demblon : 085/27.88.51



L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Pour le suivi médical des enfants de 0 à 6 ans, les services de l'ONE reçoivent sur rendez-vous dans le car qui stationne place Botty, les premiers et quatrièmes mercredis du mois de 9 à 12h.

Rendez-vous obligatoire au 0499/572.651
du lundi au mercredi de 9h à 15h

Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91
(Expressions commune(s))
Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police, Cultes, Population, Associations patriotiques, Prévention-Sécurité, Informatique.
michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67
(Expressions commune(s))
Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture, Logement, Jumelages, Gestion des Ressources Humaines.
daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82
(Expressions commune(s))
Environnement, Communication, Relations avec les associations, Projets trans communaux, Jeunesse, participation.
anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84
(Expressions commune(s))
Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité, Permis d'environnement, Développement local, Energie, Commerce.
charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64
(Expressions commune(s))
Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patrimoine, Sports, Agriculture.
henri.dehareng@nandrin.be

Béatrice ZUCCA 04/371.28.29 et 0471/32.51.29
(Expressions commune(s))
Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales, Emploi, Santé.
beatrice.zucca@nandrin.be

Les conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions commune(s))

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Murielle BRANDT 085/51.30.17 (Expressions commune(s))

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Didier MAKI 0474/41.45.61 (Pour Nandrin)

Le Mot du Bourgmestre



Lorsque vous lirez ces quelques lignes, le budget 2017 aura été approuvé par le Conseil Communal. Notre commune tient plus que jamais la même ligne de conduite depuis plus de 20 ans. Les finances communales sont saines. Le budget est présenté à l'équilibre et dans les délais prescrits par les autori-

tés de Tutelle. La dette est globalement en diminution et nos emprunts bénéficient de **taux d'intérêts très faibles, voire négatifs !** La fiscalité communale reste inchangée malgré un contexte général difficile pour les pouvoirs locaux et aucun licenciement n'est à craindre dans le personnel communal.

Dans la perspective d'améliorer le service rendu à la population, une nouvelle étape majeure vient d'être franchie en cette fin d'année. Le chantier de modernisation de l'administration communale et de regroupement avec le C.P.A.S. a en effet débuté. Le futur bâtiment situé sur la Place Musin répondra aux normes de bien-être, d'isolation et de sécurité modernes. A terme, il devrait également accueillir le bureau de poste. Les mesures ont été prises de manière à limiter au maximum les désagréments liés aux travaux qui devraient durer 18 mois. Un parking complémentaire est par exemple aménagé au service des travaux, Thier des Raves. Je rappelle que cet investissement générera d'importantes économies de fonctionnement.

Par ailleurs, l'hiver a déjà montré le bout de son nez. Comme chaque année, vous trouverez en pages centrales le plan de déneigement de notre commune. Tout le service des travaux se tient prêt à intervenir... Je croise les doigts pour que ce ne soit pas trop souvent le cas cette année ! Toutefois, n'oubliez pas que vous êtes votre première équipe d'intervention. En cas de conditions hivernales (neige, verglas, etc.), la prudence recommande d'avoir un véhicule correctement équipé et complètement dégivré avant de prendre la route.

Enfin, comme chaque année, je me dois un rappel de circonstance : nombreux sont les amateurs de pétards, fusées et autres feux d'artifices. Pour que les fêtes n'engendrent pas d'accident, une série de règles de sécurité est à respecter : stocker les artifices hors d'atteinte des enfants, ne pas laisser les enfants utiliser les artifices seuls, utiliser les artifices dans une zone dégagée, loin des habitations, des véhicules et des animaux domestiques mais aussi se protéger les yeux.

Je me fais un plaisir de souhaiter à toutes et tous une « Bonne Année 2017 ».

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

Horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures

Lundi	2 janvier 2017
Lundi	17 avril 2017
Lundi	1 mai 2017
Jeudi	25 mai 2017
Vendredi	26 mai 2017
Lundi	5 juin 2017
Vendredi	21 juillet 2017
Mardi	15 août 2017
Mercredi	27 septembre 2017
Mercredi	1 novembre 2017
Jeudi	2 novembre 2017
Lundi	25 décembre 2017
Mardi	26 décembre 2017

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Focus : La gestion des déchets à Nandrin	4 à 6
Agriculture - Environnement ; Plan Maya, PCDN, Contart de rivière Meuse Aval - Hoyoux	7 à 9
Jeunesse : Ateliers natures et artistiques, BD, Festifuté	10 & 11
Plan de déneigement	12 & 13
École communale	14 à 16
Social	17
Sports / culture et loisirs	18 à 21
Aînés / Patrimoine	22 & 23
Mobilité / Administration	24 & 25
Noces	26
État-civil	27

Quelques nouveautés dans la collecte des déchets.

A partir du 1 janvier 2017, la collecte de nos déchets ne sera plus assurée par l'entreprise Shanks, mais bien par l'opérateur Remondis Belgien à qui l'intercommunale Intradel a attribué le nouveau marché de collecte.

Quelles seront les modifications ?

Signalons d'emblée qu'elles ne concernent pas la **taxe** des ménages, qui reste **inchangée**.

Il n'y aura plus qu'un seul jour de collecte, le même pour toute la commune : le mardi. Deux camions circuleront en même temps dans les villages de part et d'autre de la RN63. L'heure habituelle de démarrage de la collecte reste fixée à 6 h.

- Les différentes collectes, c'est-à-dire les OM (ordures ménagères : résiduelles et organiques), les PMC (papier/métal/carton), les PC (papiers/cartons), se feront toutes le même jour, le mardi, mais comme autrefois, une semaine sur deux pour les PMC et PC.

Comme à l'accoutumée, le calendrier d'Intradel vous indiquera les collectes de la semaine et les éventuelles modifications dues par exemple aux jours fériés.

La principale nouveauté consiste en l'introduction du conteneur destiné à la collecte des papiers et cartons.

- Les objectifs sont multiples. D'abord réduire la pénibilité du travail des ouvriers qui, pendant la journée entière, sont amenés à se pencher, soulever des masses de papiers/cartons parfois humides et dès lors alourdis, lancer dans le camion,... Autres intérêts du conteneur : éviter de retrouver des papiers éparpillés çà et là, éviter les manipulations un peu embêtantes (ficelage,...), améliorer la vente du papier (meilleure qualité car papier sec).

On remarque en outre, que le fait de diversifier les collectes spécifiques invite au tri et entraîne dès lors une diminution de la quantité d'ordures ménagères résiduelles (conteneur gris), ce qui est tout bénéfique pour le portefeuille des ménages.

De couleur jaune, le conteneur à papiers/cartons a une capacité de 140 litres (ou 240 litres si vous en avez fait la demande expresse, estimant qu'il est plus adapté à vos besoins). Ce conteneur ne coûtera rien aux ménages, il n'est pas pesé, les levées ne sont pas comptabilisées.

Si le conteneur ne vous intéresse pas, vous pouvez y renoncer mais alors vous devrez aller porter vos papiers au Recyparc.

Si le conteneur vous paraît trop grand pour votre usage ou encombrant par rapport à l'espace dont vous disposez, vous pouvez « mutualiser » votre conteneur en vous associant avec un ou plusieurs de vos voisins.

Les ménages dits « en exception », c'est-à-dire là où le camion-benne ne peut pas passer et qui sont dès lors toujours au régime des sacs, pourront évacuer leurs papiers/cartons comme autrefois.

- Autre nouveauté concernant les ménages « en exception » : l'introduction des **sacs biodégradables pour déchets organiques** qui permettront à ces ménages aussi, de trier déchets ménagers résiduels et déchets organiques.
- Enfin, un changement qui concerne les **encombrants**. Intradel n'assure plus le ramassage des encombrants. La commune proposera prochainement une solution alternative.

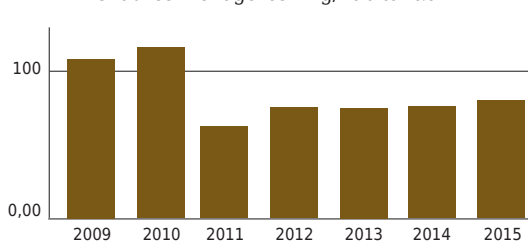
Quelques chiffres concernant Nandrin.

Nandrin est plutôt bon élève en ce qui concerne la gestion des déchets. Voyez ce tableau comparatif qui indique la quantité de déchets produite par habitant et par an dans quelques-unes des communes voisines.

	Déchets résiduels	2014/2015	Mode de collecte
Modave	76kg	-1%	2 conteneurs
Anthisnes	80kg	+5%	2 conteneurs
Clavier	81kg	+6%	2 conteneurs
Nandrin	81kg	+5%	2 conteneurs
Ouffet	81kg	+16%	2 conteneurs
Marchin	93kg	+1%	2 conteneurs
Tinlot	105kg	+3%	sac-poubelle
Engis	111kg	+1%	2 conteneurs

Cependant, en 2011 alors que l'introduction du système des conteneurs avait entraîné une nette diminution de la quantité de déchets produits, on observe qu'en 2015, le chiffre remonte, passant de 75 kgs/hab/an en 2013 à 81 kgs/hab/an.

Ordures ménagères - Kg/habitant.an



Attention, ne lésinons pas sur nos efforts pour une meilleure gestion de nos déchets, les principales atteintes se font sur notre portefeuille et sur notre environnement !

Dans un prochain bulletin, nous vous proposerons quelques conseils de consommation afin de réduire encore nos déchets.



Qui est donc notre intercommunale Intradel ?

Fondée en 1979, par des communes soucieuses d'apporter une réponse environnementale correcte à leurs problèmes de plus en plus aigus de gestion des déchets, Intradel est une association qui regroupe aujourd'hui **72 communes** de la province de Liège.

C'est donc une intercommunale, 100% publique, qui travaille au service de **plus de 1.020.000 habitants**. Elle apporte aux communes associées un service complet de gestion des déchets ménagers et assimilés : prévention, réutilisation, collecte, tri, recyclage, valorisation et élimination.

Intradel a la volonté de s'inscrire comme acteur majeur du développement durable dans notre région, en appliquant son attachement à des valeurs telles que le respect de l'environnement, la maîtrise économique, la responsabilité sociale.

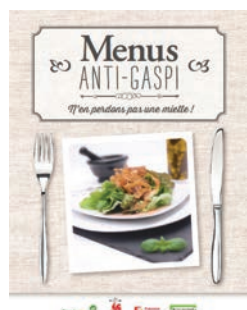
Responsabilité environnementale.

Par rapport à cet enjeu, les objectifs d'Intradel suivent la hiérarchie des modes de gestion définie par les directives européennes et les décrets wallons.

- **Priorité 1. Limiter l'apparition des déchets**, d'où une politique de prévention et de réutilisation très active.

Quelques exemples parmi les nombreuses actions menées par Intradel :

- distribution dans les écoles de boîtes à tartines, de gourdes, d'une BD « Zéro déchets »
- distribution de sacs réutilisables en tissu
- édition et distribution de livres de recettes sur l'anti gaspillage alimentaire



- animations dans les écoles
- conférences et ateliers sur l'éco-consommation « Comment réduire ses déchets plutôt que de les subir ? »
- installation de Give Box, boîte à donner
- ateliers de confection de produits d'entretien au naturel



- **Priorité 2. Maximaliser le recyclage des déchets** dont on n'a pu empêcher l'apparition.

D'où le partenariat avec les Ressourceries, l'installation des Recyparc ou parcs à conteneurs, la mise en place des collectes spécifiques des PMC, des papiers/cartons, des déchets verts... Outils mis en place ou utilisés par Intradel afin de développer au maximum le recyclage :



- Les **Recyparcs**, principal outil de tri pour les particuliers et les ménages
- Le **centre de tri** des déchets, SITEL, où sont triés les PMC, P/C...
- L'**usine de compostage**, ou biocentre de Jeneffe, où sont compostés les déchets verts des Recyparcs
- Les **usines de biométhanisation**, à Lixhe et Tenneville, où sont acheminés les déchets organiques provenant des collectes (conteneurs verts)

- **Priorité 3. Développer la valorisation énergétique** des déchets non recyclables à pouvoir calorifique.

Outil : l'**usine UVELIA**. Usine d'incinération où sont incinérés les déchets ménagers résiduels (conteneur gris), les résidus de tri PMC, les encombrants valorisables, les boues de stations d'épuration. L'usine UVELIA peut accueillir 370.000 tonnes de déchets par an, ce qui permet la production et la mise en réseau d'environ 200.000MWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 44.000 ménages.



Priorité 4. = Non priorité ! Evacuer par enfouissement contrôlé les déchets ultimes.

Sont enfouis en décharge, les déchets encombrants non-valorisables de nos recyparcs : laine de roche, laine de verre, torchis, tout déchet composite contenant du verre ou des inertes, plaque de plâtre (Gyproc), Roofing, miroirs...

Outil : CET (Centre d'Enfouissement Technique) d'Hallembaye.

Il est important de noter que la politique de gestion des déchets menée par Intradel a permis d'atteindre aujourd'hui un taux de recyclage et de valorisation des déchets de 96%. Le taux d'enfouissement n'est plus que de 4%.

Responsabilité économique et sociale.

La collecte, le tri, le traitement des déchets ménagers des communes desservies par Intradel représentent un coût d'environ 1€ /hab/semaine. Avec ce chiffre, Intradel est un des prestataires les moins chers de Wallonie et pourtant un acteur économique important de la région puisque le **budget annuel se chiffre à 100.000.000€** et que le personnel représente près de **500 emplois directs, dont une part significative est pourvue via un processus d'insertion socio-professionnelle.**

Où vont nos déchets

	Moyenne à Nandrin kg/hab.an	Service de traitement
Ordures ménagères	81,30	Valorisation énergétique
Organiques	23,24	Biométhanisation
Déchets verts	56,23	Compostage
Encombrants	41,23	Valorisation / Enfouissement
Inertes	97,29	Valorisation / Enfouissement
Bois	25,30	Valorisation
Papiers/cartons	55,57	Recyclage / Valorisation
Verres	34,73	Recyclage / Valorisation
PMC	15,22	Recyclage / Valorisation
Métaux	6,10	Recyclage / Valorisation
DEEE	5,31	Valorisation / Élimination
Autres (huiles, piles,..)	6,69	Valorisation / Élimination
TOTAL	448,22	



Un investissement réalisé à Nandrin en 2016 :

Bulles à verre enterrées à Saint Séverin

A Saint-Séverin, à côté de la salle communale, les bulles à verre ont été enterrées. Nous espérons que cette opération coûteuse (12.500€), en améliorant le site, incitera à le respecter et à le maintenir propre.



Le grand nettoyage de printemps

Le Grand Nettoyage de Printemps, c'est avant tout une grande mobilisation citoyenne afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres et donc plus agréables à vivre.

Durant 3 jours, la Wallonie toute entière - les citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations - se rassemble autour d'un objectif commun : ramasser tous les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres.

En 2017, le Grand Nettoyage de Printemps aura lieu les 24, 25 et 26 mars.

Vous souhaitez **constituer une équipe, inscrire votre entreprise, votre association ou votre école ?** Vous pourrez le faire dès le 15 janvier 2017. Chaque membre de votre équipe recevra une paire de gants, un gilet fluo ainsi que des sacs plastiques (des sacs bleus pour les PMC et des sacs transparents pour tous les autres types de déchets). Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre implication !

Contactez l'administration communale : 085/51.94.78

Vous faites le choix de la biodiversité ?

Ceci vous intéressera !

Aides et subsides à la plantation de haies

Le gouvernement wallon a dégagé un nouveau budget pour encourager les particuliers et les écoles à planter des haies et favoriser ainsi la biodiversité. Les aides s'adressent à tout particulier qui décide de planter une haie vive, un verger, un alignement d'arbres. Certaines conditions sont à respecter notamment une longueur de haie ou un nombre de plants minimum.

La subvention peut aussi dans certains cas être octroyée pour l'entretien de saules têtards.

Plus de précisions : <http://biodiversite.wallonie.be>



Nombreuses actions en faveur de la biodiversité

Plan Maya

Nous poursuivons nos engagements :

- plantation de deux haies d'essences indigènes et mellifères, longues de 250 mètres, rue sur Haies et rue du Péry



PCDN

Dynamisme et motivation au service de belles collaborations :

- le projet de restauration du bocage à Saint-Séverin a connu une étape importante : la plantation de 64 arbres fruitiers et de 200 mètres de haies le long du sentier appelé Li Vøye di Messe. De nombreuses personnes enthousiastes se sont retrouvées les manches : les membres de la Fabrique d'église de Saint-Séverin et de Natagora, les bénévoles du PCDN, les écoliers et leurs enseignants.



- Dans le cadre de la semaine de l'arbre, 5 érables champêtres ont été plantés en bordure de la place près du monument aux morts à Villers-Le-Temple, afin d'enjoliver l'espace et lui donner plus de convivialité.



- Une balade guidée par deux membres du PCDN a réuni une vingtaine de personnes. Les commentaires super intéressants et originaux (ils mêlaient science et histoire) ont réjoui tout le monde. Merci à nos deux guides.



- Autre projet PCDN en cours : le placement de nichoirs à chouette chevêche.



Vous êtes intéressés par les projets du PCDN (Plan Communal de Développement la Nature), vous souhaitez y participer ? N'hésitez pas à en informer la coordinatrice locale Lindsay Chapelle : lindsay.chapelle@nandrin.be - 085/51.94.78



Contrat de Rivière Meuse Aval - Hoyoux

En juin dernier, la commune adhère au Contrat de Rivière Meuse Aval-Hoyoux. Cela concerne les villages de Fraineux, Yernée, Saint-Séverin et Villers-Le-Temple (en 2011 Nandrin avait déjà adhéré au Contrat de Rivière Ourthe pour la partie de la commune située sur le bassin de l'Ourthe, c'est à dire le village de Nandrin).

L'inventaire des cours d'eau situés sur ce bassin versant est maintenant terminé. En 4 journées, les responsables du contrat rivière et des bénévoles du PCDN ont parcouru les ruisseaux des 4 villages. Le but : bien repérer le réseau hydrographique et identifier les atteintes (érosion de berges, pollutions, ouvrages d'art dégradés...).

La saison d'hiver et l'agriculture

L'arrivée de l'automne et de l'hiver entraîne la fin du pâturage pour la plupart des élevages bovins de nos régions. Dans une grande partie de ces élevages, cette période est aussi marquée par un grand nombre de vêlages.

Ces nombreuses naissances constituent la base même du métier d'éleveur et font partie des événements majeurs qui rythment la vie de l'exploitation. Quelle que soit la race de l'élevage, il est impératif que l'éleveur porte une attention et une surveillance toute particulières à son troupeau afin de minimiser les pertes et les accidents lors de ces naissances puisque, comme pour l'homme, tout ne se passe pas toujours sans encombre. En effet il est parfois utile de donner une petite assistance aux mères avec dans certains cas l'intervention du vétérinaire, de jour comme de nuit. Si cette première phase s'est bien passée, commence la phase d'élevage et de mise en route du jeune veau qui parfois se montre récalcitrant à la tétée ou vulnérable à certaines maladies. Quoiqu'il en soit, cette période impose à l'éleveur une vigilance de tous les instants avec son lot de contraintes mais aussi de satisfactions du devoir accompli.



Une autre partie du travail de l'agriculteur en ce début d'hiver consiste à tondre les bovins. Les animaux sont tondus pour leur bien-être, pour éviter une prolifération d'acariens au niveau des plis de la peau mais également pour éliminer les poux et autres parasites.



Quelle est la différence entre le fumier et lisier ?

Le **fumier** est composé d'excréments solides et de paille (état solide). C'est un engrais naturel à assimilation lente.

En hiver, le fumier est stocké en tas au champ car le bétail est rentré dans les étables. Leur litière doit donc être évacuée minimum une fois par mois afin d'éviter qu'elle ne fermente. Lorsque le fumier fermente, il produit des bactéries nocives qui peuvent causer des maladies aux vaches.

Lors du choix de l'endroit de stockage au champ, l'agriculteur tient compte des habitations environnantes afin de causer le moins de désagréments possible aux habitants.

Le tas est réalisé en bord de route afin que le tracteur ne doive pas entrer dans le champ et ainsi salir les routes le moins possible.

Pour les mêmes raisons, l'agriculteur veillera à effectuer le transfert dans les meilleures conditions possibles (temps sec, sol gelé).

Attention: il est très important que les citoyens ne déposent pas leur immondices/déchets/compost sur le fumier car il peut être contrôlé. L'agriculteur peut être sanctionné par la région wallonne si par exemple des tontes d'herbe ou du fumier de cheval se retrouvent sur le fumier de vache.

Le **lisier** est quant à lui composé d'excréments solides et liquides (état liquide). C'est un engrais à assimilation rapide.

Le lisier est stocké dans une grande citerne tout l'hiver et peut être épandu du 15 janvier au 15 septembre. L'agriculteur essaye d'épandre le lisier avant voire pendant la pluie afin de ne pas trop incommoder les habitants.

Lors de la plantation des haies, choisissons des essences locales, bien adaptées à nos régions. Nous les entretiendrons régulièrement par sécurité au bord des routes et par respect pour les voisins. Quand elles existent, évitons de les arracher ou de les brûler.

Le savez-vous?

La haie est une précieuse alliée contre le vent et un excellent abri du soleil. Les essences indigènes (aubépine, prunellier, viorne, sorbier, églantier, cornouiller...) sont mieux adaptées à notre sol et à notre climat, et

donc plus résistantes. Leurs couleurs changent au fil des saisons et embellissent nos paysages. Elles offrent des fleurs, des fruits et servent aussi de zone de refuge, de reproduction, de nourriture pour la faune (papillons, escargots, hérissons, oiseaux,...) Elles contribuent donc au maintien de la biodiversité. Attention néanmoins à l'if, au laurier cerise et au buis, qui sont des causes d'intoxications souvent mortelles chez les herbivores. Évitions d'en planter si notre voisin possède du bétail.



Avis aux agriculteurs et propriétaires de parcelles agricoles

L'asbl Natagora peut vous aider par un appui technique et financier pour la création et restauration de haies et bandes boisées.

Via son projet LIFE Pays mosan, Natagora propose aux agriculteurs et propriétaires de parcelles agricoles l'aménagement d'éléments bocagers tels que les haies, les bandes boisées et les alignements d'arbres. Ceux-ci sont financés par le projet LIFE, qui propose un large éventail de possibilités discutées au cas par cas avec des personnes compétentes dans ce domaine. L'approche se veut respectueuse des pratiques agricoles modernes, sans entrave majeure à l'exploitation et chaque projet est étudié de manière à rencontrer les attentes des propriétaires et agriculteurs.

Si cela vous intéresse, prenez contact avec l'équipe de Natagora :

Natagora c/o Maison Liégeoise de l'Environnement, Rue Fusch 3, 4000 Liège
+32 (0)4 - 250 95 90



Traces de présence du castor à La Vaux (Nandrin)

Le castor est aux portes de nos villages !

Disparu de notre pays au 19ème siècle et réintroduit en Belgique dans les années 80-90, le castor est maintenant bien présent dans la plupart des bassins versants de Wallonie. Progressivement, par la dispersion naturelle des jeunes, il s'installe le long de nos cours d'eau, du plus grand au plus petit, s'adaptant à tous les gabarits.



Au mois d'octobre s'est déroulé le sommet wallon pour le climat. Il s'agissait de faire le point et de débattre sur les expériences positives pour lutter contre le réchauffement climatique et pour améliorer la qualité de l'air.

Le Gouvernement wallon a souhaité impliquer les villes et communes dans ce grand mouvement qui doit être l'affaire de tous. Une plateforme internet a été inaugurée pour encourager les wallons à participer à une grande carte interactive qui permet de suivre les avancées du challenge climatique.

Toute action menée pour le climat mérite d'être mise en avant et partagée : des petits gestes simples et quotidiens aux initiatives les plus originales. Un compteur qui augmente à chaque nouveau témoignage est installé sur le site. L'idée est de partager des exemples concrets pour encourager de nouvelles initiatives. Au fur et à mesure, la carte va se remplir faisant apparaître les communes les plus sensibilisées à la problématique du Climat.

Si vous souhaitez connaître quels sont les gestes que vos voisins nandrinois ou tous les wallons posent pour contribuer aux efforts climatiques, ou si vous souhaitez faire part de vos actions et projets, rendez-vous sur le site :

leswallonsnemanquentpasdair.be



Sentier d'Houripont, rue Nicolas Dardenne.

Les élèves de maternelles et primaires de l'Ecole Communale de Nandrin sont impliqués dans un projet d'aménagement à long terme d'un sentier didactique et pédagogique.



Diverses petites constructions (nichoirs, abris pour animaux,...) sont réalisées par les enfants lors des ateliers nature du troisième mercredi après-midi.

Malheureusement, nous pouvons constater des dégradations sur les quelques réalisations déjà effectuées.

A savoir, démolition d'abris à animaux et plaque avec le nom du sentier arrachée et volée. Ce qui implique que l'on doit recommencer le travail accompli.



Veillez rester vigilants sur l'élaboration de ce projet, les enfants sont engagés et prennent cela très à cœur.

Les ateliers natures 9 - 12 ans

Mercredi 18 janvier

Atelier : Chouette chevêche

Initiation à la vie, au comportement et à l'habitat de la chouette chevêche. Construction d'un nichoir avec des matériaux de récupération en vue du placement sur le sentier didactique.

Mercredi 15 février

Atelier : À nous de créer

Assemblage de textes et photos en vue de la réalisation d'un panneau didactique sur les nichoirs et/ ou hôtel à insectes.

Mercredi 15 mars

Atelier : Plantation

Réalisation de plantations sur le sentier.



- Lieu: Ecole communale-hall omnisport-rue Joseph Pierco 4, 4550 Nandrin.
- Horaire: 14h à 16h
- Prix : Gratuit
- animateur : HAESEVOETS Laurent
- Places limitées

Inscriptions et renseignements : ATL de Nandrin

Uniquement par téléphone au 085/27 44 66 du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Les ateliers artistiques de l'accueil temps libre

Mercredi 11 janvier	Fabrication d'un «Qui est-ce?»	9 à 12 ans	5€	Géraldine Hauregard
Travailler son imagination dans les personnages à construire pour créer son propre jeu.				
Mercredi 28 janvier	«Qui suis-je?»	7 à 12 ans	5€	Claude Groyne
Trouver un objet ou un personnage qui personnalise l'enfant et l'incorporer sur une toile.				
Mercredi 8 février	«Du sculpteur à la sculpture»	6 à 12 ans	10€	Géraldine Hauregard
Visite au Musée de la vie Wallonne à Liège. L'objectif de cette activité est d'identifier les matières et les outils liés au métier de sculpteur et de terminer par un atelier sculpture où les enfants peuvent laisser s'exprimer leur talent et, pourquoi pas, se découvrir une fibre artistique!				
Mercredi 22 février	«Vague messagère»	7 à 12 ans	5€	Claude Groyne
Création d'une peinture sur le ton du bleu en y incorporant des mots et des phrases.				
Mercredi 8 mars	«Les mercredis malins»	6 à 12 ans	10€	Géraldine Hauregard
Nous irons au centre culturel d'Amay. L'atelier servira à s'exprimer à travers différentes techniques graphiques sur différents supports et par la création d'un objet.				
Mercredi 22 mars	«Colorama»	7 à 12 ans	5€	Claude Groyne
Nouvelle technique de peinture qui consiste à travailler avec des crayons sur un fond de peinture.				

Lieu: Ecole communale-local garderie des grands-rue Joseph Pierco, 2 à 4550 Nandrin.

Horaire: 13h30 à 16h30

Places limitées

Inscriptions et renseignements: ATL de Nandrin

Uniquement par téléphone au 085/27 44 66 du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Paiement le jour de l'inscription sur le compte de l'Administration Communale

ING: BE10 340031211204-BIC: BBRUBEBB

Communication: Nom de l'enfant + nom atelier+ date

Marco Venanzi, la BD made in Nandrin



Marco Venanzi est né à Rome en 1963. Il vit à Villers-le-temple depuis de nombreuses années et est président de Villers Animation.

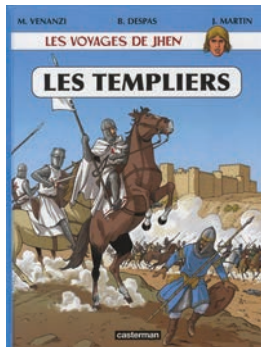
C'est en 1986, après des études d'illustration et de bande dessinée à l'Institut St Luc de Liège, qu'il publie en collaboration avec le scénariste Michel Despas, ses premiers récits historiques dans l'hebdomadaire Tintin puis, en 1990, son premier album « Froidure » qui retrace la vie de l'Abbé Froidure, fondateur des Petits Riens.

En 1991, Marco Venanzi succède à André Juillard au dessin de la série Masquerouge, un récit de cape et d'épée se déroulant sous le règne de Louis XIII (Editions Glénat, scénario de Patrick Cothias).

En avril 2003, il réalise le premier tome d'une série intitulée Hídalgos, adaptation romancée de la vie tumultueuse du plus célèbre des écrivains de l'âge d'or espagnol, Cervantès (Don Quichotte ...) (Editions Glénat, scénario Michel Pierret). Cette même année, Marco Venanzi est primé au Festival d'Angoulême, il voit son travail récompensé du prix international de la bande dessinée chrétienne francophone, pour l'album Auriac (scénario de Benoît Despas) retraçant les aventures d'un jeune gaulois en terre de Palestine.

En 2008, Marco Venanzi intègre l'équipe des collaborateurs de Jacques Martin (Alix, Lefranc, Jhen,...) aux éditions Casterman.

Un premier album d'illustrations « Les Templiers » (Textes de Benoît Despas) puis 3 aventures d'Alix suivront : en 2010, « Le Testament de César » suivi de « L'ombre de Sarapis » (Scénario François Corteggianni) en 2012 et « L'or de Saturne » (Scénario Velmour) qui vient de sortir en librairie début novembre 2016.



FestiFuté 2016 : le bulletin de fin d'année !

L'année 2016 fut un bon cru pour le label **FestiFuté** ! **17 évènements futés** à son actif, presque **1000 éthylo-tests passés** et **1300 fêtards futés** venus s'informer au Mobil'AIR sur les consommations en milieu festif. Et tout ça... en 9 mois ! Le bilan est donc très positif !

On peut dire que les WE de nos intervenants ont été bien remplis ! Mais seuls, nous ne pourrions pas grand-chose. Cette réussite tient en un mot : la **collaboration** ! Nous tenons à remercier tous les organisateurs d'évènements, soucieux du bien-être de leur clientèle, pour leur confiance, leur investissement personnel et leur créativité. Nous ne pouvons que les féliciter et les

encourager à continuer sur cette voie ! Continuons ensemble, pour le bien-être de tous en milieu festif !

Si vous souhaitez disposer **gratuitement** de ce service **unique** en Ourthe-Amblève-Condrez, offert par votre commune, contactez sans plus attendre l'équipe FestiFuté au 04/384.44.60, 0473/28.48.18 ou via espacefute@lateignouse.be.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une excellente année 2017, pétillante de joie et de gaieté, accompagnée de l'euphorie de l'amitié durant vos soirées et des bulles de rire chatouillant chaque jour votre palais !



Plan de déneigement 2017

Cet article a pour but de rappeler à chacun quels sont les axes routiers prioritairement déneigés et quand ils peuvent l'être...En rappelant que « déneigé » ne veut pas dire sans plus aucune neige et sans danger potentiel.

En effet, c'est avant tout à chacun de prendre un minimum de dispositions pour faire en sorte que les conditions hivernales ne deviennent pas une grosse prise de risque : adapter son véhicule (pneus, produit lave-glace,...), partir plus tôt et dégager les vitres de son véhicule avant de prendre la route.

Rappelons aussi que c'est le MET qui entretient et déneige les 3 axes routiers suivants : RN 63 (Route du Condroz), RN696 (Route d'Ombret) et RN 636 (Rue de Dinant) **représentés en orange**.

Dès que les conditions climatiques le justifient, un service de garde est mis en place pour dégager les 2 axes routiers prioritaires sur la commune de Nandrin, à savoir les voiries où passent des autobus ainsi que les voies d'accès à l'hôpital de Fraiture et aux différents homes, c'est-à-dire l'axe Outrelouxhe Villers-le-Temple 4 Bras Nandrin Bouhaie puis Nandrin Berleur et, enfin, la rue d'Engihoul à Saint-Séverin.

Les 3 axes routiers entre Nandrin et la route du Condroz sont aussi dégagés, à savoir la rue Famioul, la rue de la Halète et la rue du Halleux.

Concrètement, le camion de salage quitte l'atelier Tige des Saules à 5h15, il descend sur Villers-le-Temple via la rue de Dinant, la rue des 4 Bras, rue Sur les Communes, Mannehay et fait demi-tour à la limite de Modave. Il revient vers le centre de Villers-le-Temple et repart vers les 4 Bras via la rue de la Chapelle, descend la rue de la Gendarmerie et remonte jusque la limite de Fraiture où il effectue un nouveau demi-tour. Il repart vers la Place Musin, prend la rue d'Esneux, remonte la rue de la Halète puis traverse le village de Saint-Séverin jusqu'à la limite de la commune d'Engis où il effectue un nouveau demi-tour pour retourner jusque la Place Musin à Nandrin en passant par la rue Famioul. Enfin, le camion se rend jusque Anthisnes via les rues d'Esneux, des Martyrs et de Berleur. Le cas échéant, il effectue une seconde tournée.

En parallèle à ce véhicule, 2 tracteurs circulent pour dégager les voiries dites secondaires.

Le 1^{er} tracteur tourne sur Nandrin et dégage les lotissements de la Croix-Claire, du Parc de la Gotte, la Croix-André, le Chemin de Sotrez, Favence, Fattu.

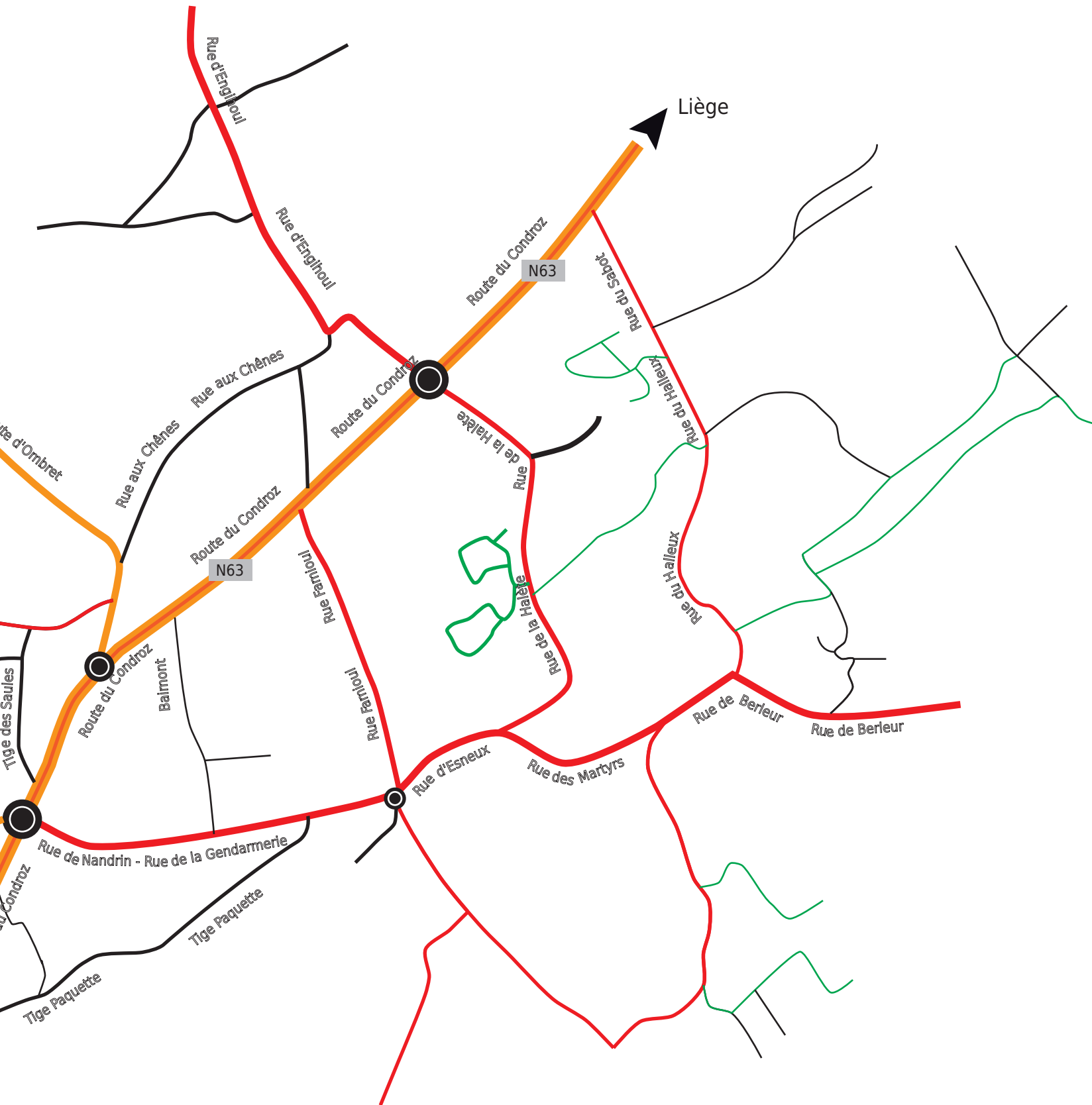
Le 2^{ème} tracteur dégage les voiries secondaires de Villers-le-Temple, Yernée-Fraigneux et Saint-Séverin.

Bien entendu, en cas de situations difficiles, un service est prévu durant la nuit.

Voies rouges : déneigement prioritaire des voies de pénétration, chemins de grande communication et circuits de transport en commun

Voies vertes et noires : déneigement secondaire ou d'accès difficile pour le camion de déneigement.





NANDRIN

Enseignement communal



L'école communale solidaire.

Loïc Dethier, un ancien élève de l'école, participe, dans le cadre de ses études supérieures, à un rallye raid humanitaire : le « 4L Trophy ». L'objectif de ce rallye raid est d'acheminer, en février prochain, un minimum de 50 kilos de fournitures scolaires au Maroc où l'association « Enfants du désert » se chargera de la répartition dans des écoles localisées dans des zones reculées du pays.

En tant qu'ancien élève, Loïc est venu expliquer son projet aux enfants des classes primaires. Ceux-ci ont été particulièrement sensibilisés puisque plus de 8000 crayons et 67 kilos de fournitures scolaires ont été récoltés en quelques jours. Les élèves de 5e et 6e années de Villers-le-Temple (voir photo) ont récolté plus de 2600 crayons soit une moyenne de 73 crayons par élève.

Un bel élan de générosité.



Commémoration de l'Armistice

Cette année encore, tous les élèves se sont rassemblés aux monuments de Villers-le-Temple et de Saint-Séverin pour la traditionnelle cérémonie du Relais Sacré le jeudi 10 novembre.

Après avoir lu des textes rédigés dans le cadre du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, les enfants ont chanté la Brabançonne sous l'œil ému des porte-drapeau et autres sympathisants.



Des nouvelles du potager.

Les élèves de 2e maternelle de l'implantation de Villers-le-Temple mènent un projet potager depuis la rentrée 2015 ; actuellement en 3e maternelle, ils initient leurs cadets.

Voici la suite de leur aventure potagère...

Après avoir semé et repiqué les futurs légumes et fleurs avec la collaboration de nos chers grands-parents, nous avons laissé la nature faire son travail. Voici le moment de profiter de la récolte.



C'est la rentrée... potage aux carottes-cerfeuil au menu et encore un peu de travail avant l'hiver : repiquage des poireaux.

A très bientôt pour la suite de nos aventures...

Les classes de 2e et 3e maternelles de Villers-le-Temple

En visite à la cité ardente. ..

Ce lundi 14 novembre 2016, les élèves de cinquième et sixième primaires de l'école communale de Villers-Le-Temple ont participé à deux visites à Liège :

La première à la Cité miroir, s'intitulait « Zoos humains : l'invention du sauvage ».



La seconde, au musée des sciences, mettait en scène des expériences scientifiques sur le thème de la foire.



Les critiques littéraires des élèves de sixième année de Villers-le-Temple :

Deux fois par mois, nous nous rendons au bibliobus. Pour nous aider à choisir nos lectures de manière plus judicieuse, nous avons découvert la critique littéraire. Cette découverte nous a donné envie d'écrire à notre tour.



Le journal de Lola Tessier au Maroc.

D'Amandine Penna
Editions Mango Jeunesse
Collection « j'ai la Terre qui tourne ».
A partir de 8 ans.

Ce roman raconte l'histoire d'une petite fille appelée Lola. Elle n'a pas la chance de partir en vacances. Mais, quelque chose de magnifique va se produire : elle va partir au Maroc. Après quelques

jours sur place, elle va s'habituer à d'autres coutumes et elle va vivre des aventures époustouflantes.



J'ai aimé ce livre car au fil des pages, on vit l'adaptation de la petite Lola à ce nouveau milieu. Cette histoire, facile à lire, comporte des illustrations. Je vous recommande ce livre très marrant.
Noa Peters.



Marion 13 ans pour toujours.

De Noar Fraïsse (sa maman)
Editions Calmann-Lévy

J'ai écrit cette critique littéraire car elle me tient vraiment à cœur. C'est l'histoire d'une jeune fille de 13 ans qui s'est suicidée suite au harcèlement qu'elle a subi au collège.

Le roman raconte aussi toutes les épreuves horribles que la maman et la famille ont dû vivre après la mort de Marion.

Nora Fraïsse, la maman est une personne très courageuse qui est décidée à combattre le harcèlement. Elle a créé une association, écrit un livre et même un film pour montrer à quel point le harcèlement est grave, pour essayer de diminuer et même d'arrêter le harcèlement et les harceleurs. J'ai adoré ce livre car il vous apprend à réagir non seulement quand vous êtes harcelé mais aussi quand vous êtes un proche de la victime. La chose la plus importante à retenir de ce livre est : « réagissez ! ».



Ce livre s'adresse aux enfants à partir de 12 ans ainsi qu'aux adultes.
Sixtine Laffneuse

Le créateur d'un jeu de table à l'école.

Quand nous avons appris qu'un voisin de notre école avait créé un jeu de table, nous avons voulu en savoir un peu plus. Nous avons proposé à Mario Giroux de venir nous en parler en classe. Il a répondu favorablement à notre invitation et nous l'avons rencontré. Patiemment et gentiment, il a apporté des réponses aux nombreuses questions que nous lui avons posées. Son jeu, Shamania, a pour thème les Indiens d'Amérique et il a vraiment l'air passionnant. (De 2 à 4 joueurs, idéalement à partir de 14 ans).



Le brevet cycliste.

Depuis 10 ans, le brevet cycliste est organisé dès l'entrée en 5e année ; c'est l'aboutissement d'une formation théorique et pratique commencée en 4e année. L'objectif de cette formation est de donner à nos élèves les notions de base du code de la route afin de se déplacer à vélo avec un maximum de sécurité. Mais le vélo permet aussi de devenir plus autonome, d'adopter un comportement responsable aux côtés des autres usagers de la route, de prendre goût à l'effort et bien sûr d'améliorer sa santé par la pratique de l'exercice physique.

Depuis le début de l'expérience, l'asbl Pro Vélo apporte son soutien à l'école qui est devenue autonome depuis 2011.

Ce 20 septembre, les élèves de 5e année ont donc sillonné les rues de Villers-le-Temple sous le regard attentif de notre équipe d'évaluateurs (voir photo) que nous remercions pour leur sympathique présence depuis toutes ces années.



De Salvador à Dali, une exposition captivante !

par les élèves de troisième année de l'école communale de Saint-Séverin

Le lundi 21 mars, nous sommes prêts à partir découvrir les œuvres de ce peintre un peu fou : Salvador Dali. Les élèves de 3ème maternelle de Madame Nathalie, les élèves de 1ère année de Madame Alexandra et les élèves de 2ème année de Madame Iris nous accompagnent. En route pour la gare Liège-Guillemins !

Arrivés sur place, nous recevons quelques consignes pour la visite, puis nous pouvons enfin entrer dans l'univers de l'artiste.

Madame a préparé un carnet que nous devons remplir par deux en observant les œuvres les plus célèbres de Dali.

Ainsi, nous nous arrêtons longuement devant les horloges déformées qui sortent du tableau très connu, la Persistance de la mémoire. Dali a imaginé ces horloges après avoir observé un camembert fondre au soleil ! Nous découvrons aussi les animaux fétiches du peintre dans plusieurs de ses œuvres : les sauterelles (dont il avait une peur bleue), les fourmis (qui représentent la mort), l'escargot (qui représente la dualité de la matière) et notamment le rhinocéros (pour la force).



Voici maintenant Le meuble anthropomorphe avec ses tiroirs. Aux yeux de Dali, les tiroirs représentent la mémoire avec tout ce qu'on peut y ranger.

Une autre œuvre de l'artiste nous a interpellés : un homard sur un téléphone ! Ainsi, le homard remplace le cornet : attention aux oreilles !



Nous avons découvert que Dali était très attaché à un tableau, l'Angélus de Jean-François Millet. Il en a d'ailleurs fait une déclinaison : trois tableaux différents que nous avons analysés ensemble.

L'Angélus de Millet représente un homme et une femme qui, dirait-on, se recueillent.



C'est durant son enfance que Dali a découvert cette œuvre : une copie du tableau était accrochée dans le couloir qui menait à sa salle de classe.

Nous vous présentons maintenant les lèvres de Mae West, célèbre actrice américaine qui a inspiré Dali. Il s'agit bien d'un canapé en forme de lèvres, pas très confortable mais très joli !

Nous pourrions être plus longs et vous décrire encore tant d'autres choses, mais nous n'aurions pas assez de mots pour exprimer nos sentiments et impressions devant toutes ces œuvres « bouleversifiantes » ! La seule solution : allez voir cette exposition qui nous a ravies et captivés.

Les élèves de troisième année, implantation de Saint-Séverin



Fonds social chauffage

Le prix maximum du gasoil de chauffage domestique grève encore considérablement le budget du ménage. De ce fait, quelques milliers de personnes percevant un faible revenu risquent de rencontrer de sérieuses difficultés pour se chauffer.

C'est pourquoi l'asbl Fonds Social Chauffage a été créé. Le Fonds intervient partiellement dans le paiement de la facture de gasoil des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires. Le Fonds Social Chauffage est une collaboration entre les pouvoirs publics, les CPAS et le secteur pétrolier.



Qui peut en bénéficier ?

- Catégorie 1: les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité**
 Afin de réserver l'intervention de chauffage aux personnes socio-économiquement faibles, il est également exigé que le montant annuel des revenus bruts du ménage ne dépasse pas 17.649,88€, majoré de 3.267,47 € par personne à charge
- Catégorie 2: les personnes aux revenus limités**
 Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 17.649,88 €, majoré de 3.267,47 € par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.
- Catégorie 3: les personnes endettées**
 Personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes, (cf. loi de 12/06/1991 relative au crédit à la consommation, cf. articles 1675/2 et suivants du code Judiciaire), et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Que devez-vous faire ?

Si vous pensez pouvoir bénéficier du soutien du Fonds Social Chauffage, vous devez vous adresser au CPAS de votre commune dans les 60 jours suivants la livraison.

C.P.A.S. de Nandrin : 085/27.44.60
 plus d'info : www.fondschauffage.be

Petit déjeuner santé

«La santé vient en bougeant» sera le thème de ce petit déjeuner animé par le docteur en sciences de la motricité à la faculté de médecine de l'U.L.G., Alexandre Mouton

L'occasion de se retrouver autour d'un petit-déjeuner issu de la production locale, de se rencontrer autour d'une thématique en lien avec la santé.

21 janvier 2017 à 9h00



- Salle Espace des Templiers - rue Joseph Pierco 4 à Villers-le-Temple.
- Prix : 3€
- Réservation obligatoire pour le 17 janvier Inès Mooren 0474/77.46.42

Une organisation du Plan de Cohésion Sociale avec le CCCA de la commune de Nandrin



Aïkido Club d'AïKIDO La Spirale «Rasen»

DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan (aide-moniteur ADEPS)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :
mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30
cours adolescents/adultes :
mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- GSM : Jacques MAINIL 0472/235592
- Courriel : Christiane DUCHESNES
cduchesnes@hotmail.com
- Site internet : www.budoryu.net



Badminton



Vous souhaitez vous maintenir en forme ?
Vous avez entre 35 et 70 ans ?

Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi de 11h à 12h30
vendredi de 9h à 10h30
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).
Renseignements : 085/51.23.62

Budo RYU



**Aïkido, Tai Chi Chuan, Musculation,
Ju Jutsu, Yoga.**

Fond de Bêche, 19 - Nandrin
Tél : 085/512291 ou 0476/354049

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes (+/-70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38 - charlesuze@skynet.be
086/34.42.07 - g.tirtiaux@skynet.be

Danse, Football, Natation



(à partir de 4 ans)

ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE

Sous le patronage de la Ligue des Familles

Contact : 0497/79.00.37 - nodu@hotmail.com



Le Kaérobic, qu'est ce que c'est...?

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée, mélangez le tout : voici le Kaérobic! Mais le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Cette discipline à part entière allie les arts martiaux, la souplesse, la légèreté, l'habileté et, l'aérobic, le travail fragmenté, le développement de la condition physique et le modelage du corps.

Mais le plus important est l'esprit qui se dégage des séances de Kaérobic. L'ambiance y est fun, conviviale, amicale, amusante, l'effort se fait ici avec le sourire et celles qui trouvent les arts martiaux un peu austères et qui n'aiment pas les contacts physiques des sports de combat en seront ravies puisque le seul adversaire de la pratiquante du Kaérobic est elle-même...

Mais le Kaérobic avant tout ça se vit, alors rendez vous dans un cours tout proche de chez vous!

Attention il y a tout de même un risque, celui d'être conquise...

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Horaire: Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com 0471/55.69.52

Kick Power Training



Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress. Travail cardiovasculaire qui permet de retrouver une condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à son propre rythme sans aucun contact. Les séances se terminent par une série d'abdos fessiers. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01


Rester en Forme
...de la vitalité dans notre vie

L'activité physique à partir de 40 - 50 ans et après 60 ans stimule notre qualité de vie : nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.

Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives :

adaptées à votre niveau
encadrées par un professionnel attentif
dans une ambiance décontractée
et en journée!

Venez nous rejoindre au Hall des Templiers pour pratiquer :

- Étirements et souplesse - mardi 18h30
- Gym douce - lundi 9h30
- Marche Nordique

Ensemble, bougeons pour rester en forme!

Le programme et les horaires se trouve sur le site :
www.resterenforme.be
Contact : Olivier HENRY 0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !



Les activités :

- un entraînement dirigé le mercredi entre 18h30 et 20h30 ;
- un entraînement libre le mercredi dès 20h30 ;
- un championnat provincial par équipe de 4 joueurs d'une durée approximative de trois heures les vendredis ou samedis ;
- des tournois individuels extérieurs, ...

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraigneux

Contact : S. Coolen (président) : 04/371 52 66


ZUMBA
FITNESS

Le Dragon Team et ses 3 instructeurs, proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.

Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple

Tous les Lundis de 19h15 à 20h15

Renseignements : 0476/943701





B.C. ST-SEVERIN
Place Ovide Musin
4550 NANDRIN
0472/673825

Au Billard Club Saint-Séverin / Nandrin

La nouvelle saison 2016 - 2017 bat son plein et a débuté avec quelques résultats sportifs probants mettant le club nandrinois à l'honneur.



Willy Matthijs
champion Liège - Luxembourg

Le sympathique joueur hutois, membre du club local depuis quelques années, a brillamment remporté la finale régionale de la 4ème catégorie (60 points) à la partie libre sur grand billard organisée le 13 novembre dernier à Grâce - Hollogne. Ses deux premiers matchs superbement remportés l'ont directement mis à l'aise pour la suite de la compétition et une 3ème victoire (sur 4 matchs) lui permettait de décrocher le titre.

Michel Witkowski, président de notre club, participait également à cette finale et termine 4ème.

Les autres résultats :

- Claude Crefcoeur, directeur sportif du club, échoue à la 2ème place de la finale L-Lux. Du championnat de la 4ème cat.



(90 pts) à la partie libre sur GB à Herstal. Invaincu (4 victoires) avant l'entame du dernier match, le sociétaire nandrinois faisait figure de favori car un match nul suffisait pour être champion de cette catégorie et représenter L - Lux. à Vilvoorde lors de la finale nationale pour essayer de décrocher le titre de champion de Belgique. La 1ère moitié du match était en sa faveur puis, suite à un changement de tactique de jeu de son adversaire, il allait se faire dépasser sur le fil et ratait le sacre de 6 petits points.

- M. Witkowski (2ème) et W. Matthijs (4ème) sont battus par J. Lizin du BC Vottem lors de la finale L-Lux. du championnat de la 5ème cat. (50 pts) au cadre 47/2 sur GB organisée à Nandrin. Michel avait réalisé un parcours parfait en gagnant ses 3 premiers matchs. Pour sa dernière joute contre le joueur de Vottem, un nul lui suffisait également pour être champion. Malheureusement, comme Claude dans la finale précédente, à égalité de

points, ils sont battus par une moins bonne moyenne générale.

- En finale L-Lux. du championnat de la 4ème cat. (70 pts) au cadre 47/2 sur GB encore à Herstal, C. Crefcoeur termine à la 4ème place en jouant bien en dessous de ses possibilités.

A la lecture de cet article, 4 finales de championnat L-Lux. auront eu lieu avec des représentants de notre club :

- à Huy, celle de la 7ème cat.(40 pts) à la partie libre sur petit billard avec Albert Bouchu (un habitué des finales) et Jojo Halleux, le Templier (finaliste déjà l'année passée), le 26 /11/16.
- à Banneux, la finale de la 5ème cat. (70 pts) à la partie libre sur PB avec le voisin de notre Bourg-mestre, Alain Gaziaux de Yernée, aussi le 26/11. Il est à espérer que cette sorte de pèlerinage lui portera chance. En tout cas, nous brûlerons un cerge à sa pensée.
- à Vaux-sous-Chèvremont, le kiné des Templiers, Marc Bertrand, défendra nos couleurs en compagnie de son président Michel Witkowski de Clavier à la finale L-Lux. réunissant les 4ème (90 pts)et 3ème cat.(120 pts) à la partie libre sur PB les 2 et 3/12/16.
- à Nandrin, sur ses terres, l'andennais Claude Crefcoeur essaiera de remporter le titre à la finale

L-Lux. des 1ère (210 pts) et 2ème cat. (160 pts) réunies à la partie libre sur PB. Mais la tâche sera très ardue car il sera confronté à 3 joueurs redoutables du BC Vottem et à l'excellent William Van-

moswinck (210) du RBC Vaux, affilié également auprès de notre club.

Nous leur souhaitons à tous le meilleur succès et nous suivrons leurs évolutions dans la prochaine édition tout comme les résultats de la finale de la coupe du Bourg-mestre de Nandrin qui se déroulera en nos locaux de la Place Musin les 19 et 21 janvier 2017. Pour l'instant, nous en sommes au stade des demi-finales dans lesquelles, parmi les 20 joueurs qualifiés, 4 nandrinois sont encore en course : Alain Delhalle (nouveau membre prometteur), Albert Bouchu, Marc Bertrand et Claude Crefcoeur tenteront de décrocher leur billet pour la finale à 6 joueurs.

Nous profiterons également de cette édition pour souhaiter à tous les habitants de Nandrin et environs nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Merci à tous ceux qui nous lisent et suivez nous aussi sur Facebook.

Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)



Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.
Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1^{er}, 1 à Villers-le-Temple
Quand : Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30, les mardis de 14h à 17h

Contact : Huguette LACKMAN, 085/511 399 ou 0495/497 239

Bibliothèque

La rentrée littéraire c'est une invention française pour sortir au bon moment des livres en compétition pour les prix littéraires.

Ces ouvrages, français ou étrangers, les éditeurs les achètent au prix fort et leur font une promotion d'enfer. Ex. : le premier roman d'Emma Cline, auteure américaine, a été acquis pour 2 millions de dollars. Ces livres en valent-ils la peine et le prix ? Que deviendront-ils après une première lecture ?

Depuis octobre, 560 nouveaux romans ont envahi les librairies et les grandes surfaces. Parmi ces livres, quelques prix littéraires : Goncourt, Renaudot, Médicis et Fémina.

Une enquête a révélé que les lecteurs ne sont pas toujours influencés par ces récompenses. Seulement 6% en tiennent compte pour leurs achats. Heureusement, car il existe de nombreux ouvrages écrits par d'excellents auteurs qui n'ont pas de prix littéraire.

À la bibliothèque, nous avons sélectionné quelques titres qui sont maintenant en rayon :

MAKINE : L'archipel d'une autre vie
GIACOMETTI-RAVENNE : L'empire du Graal
MARTIN-LUGAND : Désolée, je suis attendue
CLARK : Le temps des regrets
LEGARDINIER : Le premier miracle
ORMESSON : Le guide des égarés
COBEN : A toute épreuve
ROWLING : Le dernier Harry Potter
SCHMITT : L'homme qui voyait à travers les visages.

bibliotheque@nandrin.be

rue du Presbytère
ouvert le mercredi et samedi
de 15h00 à 17h00.
Le dimanche de 10h00 à 12h00



Les ateliers Arts au Village ont comme chaque année depuis 23 ans organisé leur traditionnelle exposition d'artistes. Des artistes de nos villages, mais qui furent avec le temps rejoints par des peintres, photographes et sculpteurs des villes et communes avoisinantes.

Outre leur dynamisme, ce qui fait le succès des ateliers, c'est aussi le soutien reçu par la presse et la commune dans la promotion et l'organisation des événements.



Les exposants 2016, à l'avant plan - Isabelle J - Danièle - Isabelle G - Fabienne. À l'arrière plan : José - Annie - Lydia - Renée - André - Yvette - Michel - Marie-Jeanne - Viviane - Anne - Virginie - Andrée.
Exposent mais ne sont pas sur la photo : Nelly - Jacqueline - Maria - Carmen - Nadine - Anne - Charly - Viviane - Maurice - Marc - Tommy.

Voici la photo de nos premiers exposants en 1993. Le groupe était alors présidé par Gilbert Heusdain jusqu'en 2009

Avant-plan : Gilbert - Anne-Marie - Yvette - Isabelle - Jeanine - Agnès. Arrière plan : Raymond - Joseph - Valérien - Daniele - Michel - Michel - Armand - Mathieu



Depuis sa création, plus de 500 artistes ont exposé leurs œuvres (dessin, peinture, aquarelle, photo, céramique, peinture sur porcelaine).

Renseignements : Yvette
tél : 04.371.55.11 après 17 heures
Visite notre Blog: <http://artauvillage.skynetblogs.be>

Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple

Mesdames, Messieurs,
Chers lecteurs du bulletin communal de Nandrin,

En ces derniers jours de 2016, le comité de L'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



C'est l'occasion pour nous de vous fournir quelques renseignements concernant notre organisation afin de, nous l'espérons, vous accueillir en 2017.

Tout d'abord, évitons les préjugés, pour venir se distraire devant un bon repas et faire un pas de danse, il ne faut pas avoir 80 ans ; beaucoup de nos membres n'ont d'ailleurs pas encore atteint ce bel âge. Lors de nos manifestations, nos pensionnés ne restent pas sur leurs chaises, ne mangent pas n'importe quoi et profitent de la bonne ambiance que nous vous invitons à venir découvrir !

Ensuite, par les temps qui courent, parlons de l'aspect financier ... vous nous direz que votre pension n'est pas très élevée ou que vous n'avez pas de moyen de locomotion ; aucun problème, nous avons la solution... En effet, notre comité se fera un plaisir de venir vous chercher à domicile si vous en avez besoin.

Pour être membre et bénéficier de prix démocratiques tout au long de l'année, il vous suffit de payer une cotisation annuelle s'élevant à \pm 15 euros qui vous donnera droit à :

- un goûter à \pm 6 euros au lieu de 8 euros (2 pistolets, morceaux de tarte, parfois une pâtisserie et du café) ;
- un dîner à \pm 27 euros au lieu de 40 euros (apéritif, potage, entrée, trou normand, plat, dessert, café et ses mignardises), le tout servi à table par des professionnels ;

- lors du dernier dîner (Saint-Nicolas), vous recevez un sac garni d'une valeur avoisinant les 16 euros (à condition que vous soyez membre au plus tard lors de notre dîner du mois d'août).

Les boissons sont, quant à elles, payantes mais restent vendues à prix démocratiques.

Pour tout renseignement : Dany Chapelle au 0495/80.47.34 ou 085/25.06.09 ou lidan@live.be

Au nom de l'Amicale, nous vous souhaitons une bonne année et surtout une bonne santé !!!

Le mot du Président

Chers membres,

Je vous remercie pour votre présence tout au long de cette année 2016 ; vous étiez une moyenne de 105 pensionnés à nos goûters et dîners. J'espère qu'il en sera de même en 2017.

Avec l'agrandissement du comité, je compte bien vous faire passer de bons après-midis qui compteront parfois quelques nouveautés.

Si vous avez des questions, je suis à votre écoute soit lors d'un repas, soit par téléphone.

Encore MERCI à VOUS !!!

Calendrier de nos manifestations 2017 (salle de Saint-Séverin)

Samedi 11 février	Goûter de Saint-Valentin
Samedi 29 avril	Dîner du printemps
Samedi 24 juin	Buffet froid
Samedi 26 août	Dîner italien
Samedi 28 octobre	Goûter d'automne
Samedi 2 décembre	Dîner de Saint-Nicolas
Dimanche 2 avril	MARCHE ADEPS à Villers-le-Temple

Amicale des aînés de Nandrin & la Société royale horticole de Nandrin

L'Amicale des Aînés et la Société royale horticole s'associent parfois pour offrir des activités communes. Elles se basent ainsi sur notre belle devise « L'union fait la force ».

C'est ainsi qu'au cours de 2016, un voyage de deux jours a permis de découvrir ou de revoir quelques coins de Normandie. En juillet, ce fut la visite des laboratoires Ortis à Elsenborn et de la pépinière Godefroid à Francorchamps sans oublier le morceau de tarte à Tancrémont. Ces activités ont été à chaque fois suivies par une quarantaine de participants.

Pour 2017, un weekend est en phase de préparation. Il nous permettra entre autres de visiter les plantations de tulipes au Keukenhoff en Hollande. Ces activités sont ouvertes à tous membres et non membres

L'Amicale des Aînés.

Cette année, en plus des activités précitées nous avons déjà organisé deux modestes dîners suivis d'une après-midi récréative. Le troisième repas est sur les rails et se présente bien en terme de participation puisque à plus d'une semaine nous avons déjà dépassé la moyenne de participants.



Notre but est de permettre à chacun de profiter d'un moment de détente en se retrouvant autour d'une table, de profiter d'un pas de danse, et surtout de retrouver des amis et de pouvoir converser sans être gêné par une musique trop bruyante.

Conscient que d'autres types d'activités pourraient vous intéresser, le comité est à la recherche de ce qui pourrait vous satisfaire.

Contacts :

Lecerf Yvon : 0472339775 - yvonlecerf@gmail.com

Feller Camille : 0475832287

Fisenne Marcel : 043714251

La Société royale horticole

2016 n'a pas été une année de tout repos pour notre société. Les modifications survenues au niveau de la gestion de notre pays a eu ses répercussions sur la vie des sociétés horticoles. Reprises sous le giron de la Région wallonne les fédérations régionales ont vu leur budget diminuer de près des deux tiers. Résultat : la fédération ne peut plus nous aider. Nous sommes donc obligés de vivre de nos propres ailes. Le comité a décidé de ne pas baisser les bras et il espère mettre sur pied un programme intéressant pour 2017.

Contacts :

Lecerf Yvon : 0472339775 - yvonlecerf@gmail.com

Delhalle Charles Pierre : 085514049

L'Amicale des Aînés et la Société royale horticole remercient chaleureusement l'Administration communale pour l'aide qu'elle leur apporte pour permettre la réalisation de leurs activités.

La croix calcaire de Fraineux

« Les choses n'ont que la valeur que nous leur attribuons. » Molière (contemporain de l'époque présument de la sculpture de la croix.)

Conformément à la Déclaration de politique régionale 2014-2019, le Ministre Prévot, en charge notamment du patrimoine, poursuit « la politique de re-

qualification des biens classés, en actualisant via une procédure simplifiée les arrêtés de classement les plus anciens pour plus de cohérence avec les exigences et les besoins contemporains en matière de patrimoine. »

C'est ainsi que la croix calcaire, située sur le trottoir en face de la Chapelle du château de Fraineux, classée en 1981, fait actuellement l'objet d'une requalification. D'après l'étude de la Région wallonne, ce monument d'origine inconnue, ne présenterait pas un intérêt historique, architectural ou artistique suffisant pour justifier le maintien de son classement.

La Croix, si la procédure entamée par la Région wallonne aboutit,

appartiendra dès lors au petit patrimoine populaire comme la majorité des monuments religieux de la commune. Si le sujet vous intéresse, nous vous recommandons la lecture du livre « Le petit patrimoine religieux de Nandrin », édité par le PPNa en collaboration avec l'administration communale.

« Le petit patrimoine religieux de Nandrin » est disponible au prix de 5€ auprès du président du PPNa, André Matriche tél. 04-246.18.50 et du vice-président, Claude Delbrouck tél. 085-51.22.80 ou à la librairie Noël, rue de Dinant.



Aménagement du sentier : liaison Chapelle-Péry

Grâce à un subside régional, le sentier reliant la rue de la Chapelle à la rue du Péry a été aménagé afin de faciliter son usage par les modes doux. Il reste à poser la signalisation ad hoc, du mobilier urbain et une double main courante pour les personnes à mobilité réduite du côté Chapelle. L'entrepreneur en charge des travaux devrait réceptionner le matériel dans les jours à venir. Le chantier devrait être terminé à l'heure où vous lirez ces lignes. Le sentier est cependant accessible depuis déjà quelques semaines et permet aux modes doux de relier, en sécurité, le centre de Villers-le-Temple au centre récréatif de Fraineux (foot, scouts, mare didactique, ...).



Exercice nucléaire grande ampleur

Ce 22 novembre la commune de Nandrin était impliquée dans un exercice nucléaire de grande ampleur. Il s'agissait de remettre toutes les procédures sur le métier en simulant une alerte d'accident nucléaire à Tihange et en impliquant les communes voisines de la centrale.

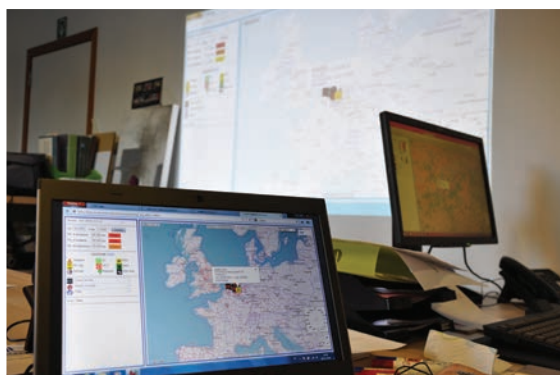
La commune de Nandrin se trouve à moins de 20km de la centrale nucléaire de Tihange et doit donc faire face à plusieurs obligations en matière de sécurité. L'administration a dû élaborer un plan d'urgence particulier qu'elle maintient à jour avec de nombreuses données liées à la gestion des secours et

aux déplacements éventuels des personnes. Une cellule spéciale est également formée, la cellule de crise qui est composée au minimum du Bourgmestre, du PLANU, du D5, du coordinateur psychosocial local et de la police locale.

Il s'agissait avec cet exercice 2016 de tester la réactivité des cellules d'urgence, leur capacité à mettre en place une infrastructure de communication efficace (Nandrin s'est doté pour l'occasion d'un réseau wifi et d'une projection de la cartographie et d'un journal de bord), ainsi qu'évaluer les décisions prises selon les situations simulées.

Les conclusions pour notre cellule sont positives : les personnes, le matériel et le plan d'urgence répondent bien à la situation.

Croisons les doigts pour que tout ceci en reste au stade d'exercice.



Les travaux de la nouvelle administration communale de Nandrin entrent dans leur première phase

Nous vous l'annoncions dans un précédent bulletin, la commune de Nandrin va se doter d'un nouveau bâtiment pour son administration et son C.P.A.S (à terme un bureau de poste sera également installé dans les locaux).

Avant de débiter les travaux de démolition de l'ancienne maison communale, il était nécessaire de transférer les services qui occupaient l'immeuble (le cabinet du bourgmestre, le secrétariat général et le service finances) vers les locaux voisins. L'ancienne maison Musin au numéro 3 de la place héberge déjà les services population et urbanisme. La salle de billard qui se trouvait à l'arrière de la maison a été transférée dans un espace plus adapté (salle la Nandrinoise). L'espace laissé libre a été entièrement réaménagé pour accueillir le service finances à l'étage et le secrétariat général au rez de chaussée.

Tous les travaux d'aménagement ainsi que le déménagement ont été réalisés par les équipes communales (placement de fenêtres de toit pour la lumière dans les bureaux, isolation et pose d'un nouveau plafond au service finances, électricité, réseau informatique...)



Une nouvelle entrée pendant les travaux

Lorsque les travaux entreront dans la phase de reconstruction, l'entrée latérale de l'administration ne sera plus accessible. Un chalet en bois a été placé temporairement sur la façade de l'administration (ancienne maison Musin). Le chalet fera office de sas d'entrée afin de préserver la température à l'intérieur du bâtiment. Cette entrée en façade donnera accès à tous les services de l'administration.



Un parking complémentaire d'une vingtaine de places est désormais disponible au Service Travaux, rue Thier des Raves, à côté de la pharmacie.

Noces de brillant LECLERE-DE VUYST



Madame Alice De Vuyst est née le 26 novembre 1928 à Liège et Monsieur André Leclère, le 3 juillet 1927 à Nandrin. C'est à Liège qu'ils se marièrent le 25 août 1951, il y a 65 ans.

Le couple est bien connu des Nandrinois. En effet, André fut président du club cycliste durant 50 ans et à la base de nombreuses organisations sur le territoire de notre commune.

André fut aussi Conseiller Communal durant 30 ans, 1er Echevin de 1976 à 1982 et Président de l'Intercommunale des Eaux de Nandrin de 1995 à 2001.

Le 20 août 2016, nous avons eu l'honneur de célébrer leurs noces de brillant, entourés de leur famille, des responsables du Club cycliste de Nandrin et de l'USC de Nandrin.

Noces d'or COYETTE-HANSEN

Madame Jacqueline Hansen naît le 22 septembre 1939 à Verviers. Monsieur Jacques Coyette, le 31 mars 1941 à Buta au Congo belge. C'est en 1965 qu'ils se rencontrèrent au laboratoire de Microbiologie de faculté de Médecine où madame Hansen travaillait comme laborantine, tandis que monsieur y avait été engagé comme assistant.

Le coup de foudre fut immédiat. Leurs fiançailles suivirent donc rapidement, en avril 1966, et ils s'unirent officiellement en octobre de la même année.

Madame Hansen a poursuivi sa carrière jusqu'en 1992, seulement interrompue par l'arrivée de leur fils Olivier en 1975 et de leur fille Vanessa en 1979.

Monsieur, spécialiste en biologie végétale, a suivi une belle carrière à l'ULg en tant que chef de travaux et chargé de cours jusqu'à sa retraite en 2006.

Le 22 octobre 2016, nous avons eu le plaisir et l'honneur de célébrer leurs noces d'or entourés de leurs amis et famille.



Noces d'or LECERF-ZUCCA



C'est deux personnalités de Saint-Séverin que nous avons eu le plaisir de fêter : Béatrice Zucca, Présidente du CPAS et Yvon Lecerf, Président de l'association des Pensionnés de Nandrin.

Béatrice Zucca est née le 23 juillet 1946 à Norbello en Italie (Sardaigne). Yvon Lecerf est né le 13 novembre 1939 à Liège.

Ils se rencontrèrent le 1er juillet 1964, à l'occasion d'un stage Céméa, Béatrice Zucca en tant qu'étudiante et Yvon Lecerf en tant qu'instituteur.

Le charme opéra tout de suite et ce n'est pas par hasard qu'Yvon installa sa chaise juste à côté de celle de Béatrice.

Ils se marièrent le 2 juillet 1966 à Ougrée et, de leur union, naquit Valérie, en 1967.

Le 17 septembre 2016, en la salle de Saint-Séverin, nous avons eu le privilège de célébrer leurs 50 années de mariage et le plaisir de partager ce jour heureux en compagnie de leurs amis et famille.

Noces d'or LUCAS-BUDO

Armand Lucas est né le 18 décembre 1936 à Liège. Jenny Budo est née le 5 juin 1945 à Heers.

Ils se sont rencontrés en 1964 à Liège lors d'une soirée entre collègues et amis.

C'est à Liège qu'ils se marièrent le 3 novembre 1966. De leur union naquirent 2 enfants : Sophie née aux Etats-Unis en 1968 et Christophe né à Liège en 1970.

Monsieur a été professeur à l'Université de Liège. En 1985, il a reçu le prestigieux prix Francqui-Strichting pour ses travaux de recherche et a poursuivi une carrière de chercheur-professeur de Physique à l'Université de Namur. Madame, elle, a fait une carrière d'assistante sociale au centre de Santé Mentale (CLIPS) à Liège, où elle a travaillé pour la Ligue Francophone Belge contre l'Epilepsie.

La famille a eu l'occasion de beaucoup voyager dans le cadre des activités de Monsieur au FNRS (Fond National de la Recherche Scientifique), notamment aux Etats-Unis, en Italie et aux Pays-Bas.

Le 19 novembre, nous avons eu l'honneur de fêter leurs noces d'or entourés de leurs amis et famille. Certains présents par visioconférence.



État-civil

Naissances

HERBIET Martin	29/08/2016
GIROUL Héroïse	05/09/2016
GUILLAUME Lucie	05/10/2016
CLAESSENS Elsa	08/10/2016
LANNOY Lola	17/10/2016

Mariages

DUMONT Thomas et VANDENSCHRIK Héléne	10/09/2016
de LAMINNE de BEX Paul et ANTOINE Fabienne	10/09/2016
VAN DEN BERGH Laurent et HENNAUX Delphine	17/09/2016
KEYSERS Romuald et LEQUEUX Sarah	08/10/2016
BARTHOLOMEUS Roby et DAVID Ashley	08/10/2016

Décès

PAESCHEN José	30/12/1939 - 02/06/2016
MARRAS Elvira	11/08/1920 - 19/09/2016
DAMBLON Marc	26/01/1976 - 03/10/2016
CICCHELLI Mara	10/06/1958 - 04/10/2016
SAINTVITEUX Josée	22/05/1927 - 26/10/2016
DELINCE René	08/07/1935 - 01/11/2016
BOUILLON Suzanne	11/05/1924 - 21/11/2016
BOULANGER Henri	01/03/1929 - 21/11/2016
MONTINI Ada	23/08/1923 - 24/11/2016
MATHIEU Ginette	06/04/1930 - 09/10/2016
MACHIELS Maria	30/04/1947 - 07/11/2016
WARZEE Mariette	10/11/1920 - 12/11/2016
BOUILLON Suzanne	11/05/1924 - 21/11/2016
HENRY DE FRAHAN Emmanuel	27/04/1919 - 01/12/2016
HANNAY Walthère	10/10/1932 - 01/12/2016

DON DE SANG, DON DE VIE



Nandrin Ecole St Martin
rue de la Rolée 4 de 16h00 à 19h00
jeudi 16 mars 2017 - jeudi 15 juin 2017

Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra de 17h00 à 19h30
mercredi 8 mars 2017 - mercredi 7 juin 2017

www.transfusion.be

0800 92 245



Tests sirènes

Les tests de l'année 2017,
auront lieu :

- 5 janvier
- 6 avril
- 6 juillet
- 5 octobre

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet : www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : alerte@ibz.fgov.be ou **0800-94.133**

Conférence

Pourquoi planifier ma succession ?

Suivi d'une séance de «Questions - Réponses»



23 janvier - 20h

Soirée d'information
animée par un notaire
de proximité

Salle communale de Saint-Séverin, rue d'Engihoul 17

Choucroute de l'an neuf

dimanche 8 janvier 2017

Salle communale de Saint-Séverin à partir de 11 heures



**Organisé par le
comité culturel
de Nandrin**

Infos et contacts

Roland FOLIEZ (0497/501530)
Bernard LAFFUT (0499/42 02 91)
Yvon LECERF (0472/339775)
Daniel POLLAIN (0473/71 39 56)

Benoit RAMELOT (0476/781471)
Charlotte TILMAN (0479/237984)
Par e-mail :
comitecultureldenandrin@gmail.com